



**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 22 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 octobre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 11

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 4

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Christophe Martin, Christine Robin, Estelle Trémouhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Nans Perrin donne procuration à Nadège Rivoire

Marie-Christine Chaprier donne procuration à Fabien Plasson

Etienne Careil donne procuration à Alexandre Vagnon

Date de convocation : 18 octobre 2024

Secrétaire de séance : Patricia Dumas

OBJET : Accord pour étude du toit de l'espace Michèle Bernard

Dans le cadre de notre adhésion à la Centrale villageoise des monts du Pilat, nous devons faire une étude de la structure du toit de l'espace Michèle Bernard, afin de savoir s'il est possible d'implanter des panneaux photovoltaïques.

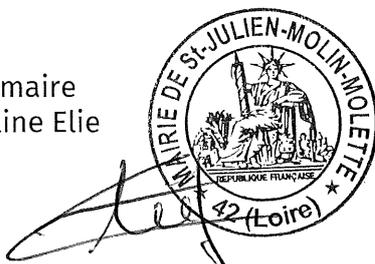
Il s'agit d'autoriser la SAS centrale villageoise à faire ses études et de s'engager à autoriser l'implantation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'espace Michèle Bernard.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la SAS Centrale Villageoise à procéder aux études de structures du toit de l'espace Michèle Bernard,

AUTORISE la SAS Centrale Villageoise à utiliser le toit de l'espace Michèle Bernard, si la structure le permet

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Patricia Dumas